



Traitement par médicaments psychotropes chez l'enfant et l'adolescent

🕒 paru le 20/05/2020 • adapté au contexte belge francophone

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

De quoi s'agit-il ?

Les médicaments psychotropes sont des médicaments utilisés dans le traitement de problèmes psychologiques graves. On les prescrit uniquement en combinaison avec un [traitement psychothérapeutique](#) et après un examen approfondi de la situation, étant donné les effets secondaires possibles de ces médicaments.

Exemples de médicaments psychotropes :

- Les [antipsychotiques](#) sont utilisés en cas de [problématique psychotique](#) : le patient entend ou voit des choses qui n'existent pas en réalité. On prescrit aussi certains antipsychotiques dans le traitement d'autres symptômes, par exemple les [tics](#) ou les agressions associées à des troubles mentaux.
- Les [antidépresseurs](#) sont utilisés en cas de [dépression](#), de [trouble anxieux](#) et [de trouble panique](#).
- Les [anxiolytiques \(benzodiazépines\)](#) sont utilisés en cas d'[anxiété](#), mais seulement dans le cadre d'un traitement bref et après avoir sérieusement envisagé la question. Parmi les effets secondaires, il est possible de devenir dépendant à ces médicaments et d'en consommer plus que nécessaire (addiction).
- Les médicaments utilisés pour traiter le [TDAH](#).
- Les stabilisateurs de l'humeur comme le [lithium](#) sont utilisés en cas de [trouble maniaco-dépressif](#) et certains troubles du comportement.

À quelle fréquence s'en sert-on ?

On prescrit le moins de médicaments psychotropes possible aux enfants et aux adolescents. Mais parfois ces médicaments sont nécessaires, en plus des traitements chez un thérapeute (psychologue, psychothérapeute, psychiatre,...) pour soulager la souffrance de l'enfant ou de l'adolescent, et accélérer la guérison.

Comment le diagnostic est-il posé ?

Avant de prescrire ces médicaments, le diagnostic doit toujours être clair. Une description précise des antécédents du patient est très importante, avec renseignements pris par rapport aux éventuels symptômes émotionnels et comportementaux. Le médecin réalise aussi un [examen neurologique](#) et clinique minutieux.

Que pouvez-vous faire ?

Encore plus qu'avec d'autres médicaments, il est très important de prendre correctement les médicaments psychotropes.

Si vous êtes parent, avant de prendre la décision, avec le médecin, de donner des médicaments à votre enfant, parlez de vos craintes et de vos inquiétudes par rapport aux médicaments. Car une chose est sûre : on ne pourra pas arrêter les médicaments du jour au lendemain, une interruption brutale peut déclencher des effets secondaires fort

désagréables.

Si vous êtes adolescent et que vous prenez certains médicaments, dites-le toujours au médecin. Il en tiendra compte au moment d'en prescrire d'autres.

Que peut faire votre médecin ?

C'est toujours un spécialiste (un pédiatre ou un pédopsychiatre) qui prescrira à l'enfant des médicaments pour des affections psychiques. Il faut être prudent en commençant ces médicaments chez l'enfant, plus que chez l'adulte. Le médecin généraliste et le spécialiste suivent l'évolution des choses ensemble. Le médecin examine régulièrement l'enfant, de manière générale mais aussi sur le plan neurologique. Comme le cerveau d'un enfant n'est pas encore pleinement développé, les médicaments qui agissent sur cette zone peuvent avoir d'autres effets que chez les adultes. Pour certains médicaments, il faut faire des analyses de sang avant de les commencer et pendant le suivi pour contrôler certaines valeurs.

Le médecin vous renseignera aussi sur les effets secondaires possibles des médicaments. On accordera par exemple plus d'attention quand on commence certains antidépresseurs en raison du [risque accru de suicide](#) et d'automutilation.

Il faut envisager plusieurs options de traitement et éventuellement les essayer avant que le médecin ne prescrive effectivement des médicaments.

En savoir plus ?

- [Antipsychotiques – CBIP – Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique](#)
- [Antidépresseurs – CBIP – Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique](#)
- [Benzodiazépines – CBIP – Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique](#)
- [Les médicaments du TDAH – CBIP – Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique](#)
- [Lithium – CBIP – Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique](#)

Source

[Guide de pratique clinique étranger 'Psycho-pharmacothérapie chez l'enfant et l'adolescent' \(2000\), mis à jour le 20.04.2017 et adapté au contexte belge le 23.03.2019 – ebpracticenet](#)